



## Suivie de dossier scolaire

Par Raffyrun, le 31/01/2017 à 00:41

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

Voici mon problème :

Il y a 2 ans j'ai subit un conseil de discipline dans un collège qui a débouché sur une exclusion DEFINITIVE .

La n'étant pas le problème mais le suivant :un ancien professeur de ce que collège (qui exerce toujours dans ce même collège ) a pu consulter mes notes de mon lycée actuel .

Je me pose la question suivante : ce collège a-t-il le droit de conserver mon dossier scolaire malgré mon exclusion! ? Si non que puis-je faire pour interdire l'accès de mon dossier à ce collège .

**MERCI** marque de politesse[smile4]